

Madame la Présidente, Madame, Monsieur les commissaires, merci de m'accueillir à cette audience sur l'avenir de l'ancien hôpital de Montréal pour les enfants.

Mon nom est Jean-Claude Leblond et j'habite dans une résidence pour personnes âgées autonomes du réseau En Harmonie.

Mon intervention aujourd'hui s'inscrit dans la continuité, dans la foulée du mémoire déjà présenté par l'Office municipal d'habitation de Montréal.

Dans son mémoire, l'Office propose de consacrer 156 appartements aux personnes âgées autonomes, plus quelques familles.

L'Office propose également de confier la gestion de ce dossier aux responsables de son réseau En Harmonie.

Mais qu'est-ce que le réseau En Harmonie ? Le mémoire ne le précise pas vraiment.

C'est ici que je souhaite intervenir.

Le réseau En Harmonie a été créé il y a une douzaine d'années. Il est composé de 10 résidences qui regroupent environ 1300 personnes autonomes dont l'âge moyen est de 82 ans.

À qui le réseau En Harmonie s'adresse-t-il ?

Bien sûr, aux personnes retraitées, qui n'entrent pas dans les deux catégories suivantes :

Disons que ce sont des gens peu fortunés ; trop fortunés pour vivre dans des logements subventionnés de type HLM.

Et pas assez fortunés pour vivre dans les belles résidences privées du type Chartwell, Maurice, etc.

Ils appartiennent à ce qui, sur le plan économique, constituerait le plus bas de la classe moyenne.

Toute leur vie, ils auront contribué à la société, travaillé dans des emplois souvent précaires, à petit salaire dans le domaine social souvent.

Peu en importe la raison, ils n'ont pu se doter d'une rente confortable.

De cette clientèle, il faut pouvoir tenir compte. Je la sens plutôt laissée pour compte.

Dans le réseau En Harmonie qui touche cette clientèle le taux de rétention des locataires est très élevé.

Cela signifie qu'il n'y a qu'un très faible roulement (turn over) des locataires. La majorité des premiers arrivants est toujours là. Je l'estime à 55 %.

Conséquence : Goulot d'étranglement listes d'attente.

Cette clientèle en augmentation tombe entre deux chaises.

Et l'offre est presque inexistante.

Pour compliquer le paysage démographique, avec l'accroissement de l'espérance de vie, il faudra «caser» de plus en plus d'aînés dans des résidences à loyers abordables.

Or, dans Ville-Marie, il n'y a à ma connaissance aucune résidence de type En Harmonie. La plus proche est à Côte-Saint- Paul, la suivante dans l'arrondissement Lachine, anciennement Ville-Saint-Pierre.

Pourquoi il n'y a rien dans le secteur ouest de l'arrondissement Ville-Marie ?

Le projet de l'Office municipal d'habitation sur le site de l'ancien hôpital de Montréal pour enfants me semble prometteur.

J'espère avoir démontré convenablement le point de vue d'un citoyen âgé et impliqué dans sa communauté.

J'espère également avoir réussi à démontrer l'importance du réseau En Harmonie, le seul capable de gérer ce genre de service à un coût abordable.

Et pourquoi est-il capable ?

Parce que c'est un organisme public : l'Office municipal d'habitation. Il appartient à la société.

La notion de profit y est absente.

Je vous remercie beaucoup de m'avoir prêté votre attention.